

21 avril 2023

COMITÉ SUR LA TRANSITION VERS UN TAUX HORAIRE POUR LES FFRS MISE À JOUR

Le Comité de transition vers un taux horaire des FFRS, dont les travaux ont commencé en mai 2022, a pour mandat de procéder à la transition vers un taux horaire sous réserve du développement d'une démarche visant à mesurer la charge de travail et le contenu du travail des FFRS.

La démarche proposée comprend une mesure de volume automatisée. Pour s'assurer que les données et les hypothèses déclarées sont exactes le Comité procédera à un exercice de validation où le processus sera mis à l'essai.

Pour établir la liste des lieux de travail à visiter, le Comité respecte les critères suivants :

- Les lieux de travail sélectionnés représentent les huit régions du STTP;
- Le courrier provient de chacun des grands établissements de traitement du courrier;
- Certaines installations postales sont situées en milieu rural, et d'autres, en milieu suburbain;
- Certains itinéraires de livraison comprennent du courrier trié selon le tri de connaissance, et d'autres, du courrier trié selon l'adresse municipale;
- Certains itinéraires de livraison comprennent du courrier trié mécaniquement de manière séquentielle, et d'autres, du courrier trié de manière non séquentielle.

L'exercice de validation permettra de cerner les éventuels problèmes que posent ce type de mesure de volume.

Une fois qu'il aura établi la liste des lieux de travail sélectionnés et des dates de visite, le Comité en informera les régions et les sections locales dont relèvent les lieux de travail en question.

Une fois qu'il aura terminé l'étape préparatoire, le Comité se rendra dans les lieux de travail sélectionnés.

Il s'agit d'une étape majeure des travaux du Comité. Le succès de l'exercice de validation nécessitera la collaboration des membres qui accomplissent le travail. Merci du soutien que vous nous témoignerez !

Solidarité,



Carl Girouard
Dirigeant national des griefs



Martin Champagne
4^e vice-président national

2019-2023 / Bulletin n° 452
/lh-sepb 225-map-scfp 1979

